

Le Lyricantais

Le mot du maire...

Le contrat rural touche à sa fin. D'ici quelques jours, le village bénéficiera de nouvelles places de stationnement proches de la salle de la Sablonnière. Elles permettront également de désengorger le cœur du village, et aussi aux parents des écoliers et des clients de la Grange de stationner en toute sécurité. Un chemin piétonnier accompagne ces travaux pour le confort et la sécurité de tous.

● Avec les travaux qui démarrent à l'église et les élagages en cours des routes communales et chemins ruraux, c'est un début d'année actif qui clôture ce mandat.

● L'étude de la circulation route de Villiers et route de la Dame Jouanne/Moulin à vent – qui au passage n'est pas une plaisanterie comme j'ai pu hélas le lire – annoncée par la diffusion

de l'arrêté au motif très précis, aura été nous en avions conscience, un moment difficile pour les usagers. Était-il pertinent de prendre une décision sans disposer de données, sans comptages des reports de circulation, pour envisager un éventuel changement d'affectation de ces routes ?

Non évidemment ! La loi nous impose par ailleurs, et heureusement, une règle en la matière : une enquête publique... Je l'ai d'ailleurs expliqué à ceux, qui respectueux du sens traditionnel de l'échange, ont contacté directement les élus. Il est vrai, que l'arrivée soudaine de la neige n'a pas amélioré la situation. Nous le regrettons tous.

Cette fermeture a donné lieu à des commentaires hors sujet sur les réseaux sociaux ; ces derniers auraient pu faire preuve de

davantage de prudence. Surtout quand on se donne une image d'expert en la matière.

Dans la profession de foi de l'équipe municipale de 2020, on peut lire : « restaurer les enrobés des routes communales ». Ces travaux comme d'autres étaient bien programmés et annoncés...

Au regard de villages alentours qui n'ont pu réaliser l'entretien de leurs voiries, les critères de « sécurité / état / coût » sont à Larchant largement respectés depuis de nombreuses années.

● La cérémonie des vœux 2026 aura été l'occasion de remercier plusieurs partenaires et personnalités qui comptent pour notre village.

Je reste persuadé que celles et ceux qui auraient également pu en faire partie cette année – et ils sont nombreux – seront

reconnus, pour le plus grand plaisir de tous dans les années à venir.

● Les élections municipales approchent. Larchant mobilise semble-t-il de nombreux candidats. Ce n'est pas le cas partout. On ne peut que s'en féliciter.

Un seul mot : Aux urnes, citoyens et citoyennes ! Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique.

Je souhaite sans attendre un très bon mandat à la prochaine équipe qui assurera les responsabilités et la gestion de notre beau village.

Vincent Mével,
Maire de Larchant



S'inscrire sur les listes électorales

- Inscription en ligne au plus tard : **mercredi 4 février 2026**
- Inscription en mairie de Larchant au plus tard : **vendredi 6 février à 12h**

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent,
- acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales en vous connectant sur le site internet www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale ou en contactant votre mairie de domicile.

Élections municipales

- 1^{er} tour : **dimanche 15 mars**
2nd tour : **dimanche 22 mars**

Salle Chatenoy



Dès mars 2026, les élections municipales auront désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants.

En application de la loi du 21 mai 2025, les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : le scrutin de liste paritaire devient la règle, y compris pour les communes de moins de 1000 habitants.

L'objectif est de favoriser la parité et renforcer la cohésion des conseils municipaux.

Jusqu'ici, les petites communes élisaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec panachage possible. Ce système ne permettait pas d'assurer la parité entre les femmes et les hommes.

De nouvelles règles s'appliquent pour les élections municipales

Le nouveau mode de scrutin poursuit trois objectifs :

- harmoniser les règles électorales entre toutes les communes,
- favoriser la parité : aujourd'hui, les femmes représentent seulement 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1000 habitants,
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.

Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage.

La fin du panachage

Il est désormais interdit de modifier un bulletin. Il est impossible de rayer, d'ajouter des noms ou de modifier l'ordre des candidats, sous peine de nullité du bulletin.

Élections municipales :

comment sont répartis les sièges ?

Le mode de scrutin adopté pour les communes de moins de 1000 habitants est désormais identique à celui des communes de 1000 habitants ou plus. Il se déroule en deux tours.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle remporte la moitié des sièges à pourvoir (la «prime majoritaire»). Les autres sièges sont ensuite partagés entre toutes les listes, en proportion du nombre de voix qu'elles ont obtenues.

Si aucune liste n'atteint la majorité absolue, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour peuvent participer. Elles peuvent fusionner avec d'autres listes ayant obtenu au moins 5 %.

Au second tour, la liste arrivée en tête remporte la moitié des sièges puis, à nouveau, les autres sièges sont partagés entre toutes les listes, en proportion du nombre de voix obtenues. En cas d'égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête, la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée est prioritaire pour l'attribution de la prime majoritaire.

PROCURATION

Comment voter par procuration

Une procuration peut être faite de trois façons. Vous choisissez entre :

- ① En remplissant en ligne le Cerfa 14952*03, www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R12675 puis vous allez à la police nationale ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire muni de votre justificatif d'identité.
- ② En ligne avec une identité numérique, certifiée France Identité : maprocuration.gouv.fr
- ③ Remplir le formulaire disponible à la police nationale ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire muni de votre justificatif d'identité.

LARCHANT

→ élection de 15 conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 8 sièges.



Sans majorité absolue

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2d tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

Les listes qui ont obtenu plus de 5 % peuvent fusionner.

Les 7 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés).

Commerçants

Boulangerie, Café «Mathurin»	5 rue des Sablons	0164 29 76 97
Epicerie, café, escalade, La Grange	4 ter fossés Bretonnières	06 59 04 67 70
Pizza au feu de bois, Gusto dal Forno	Jeudi, 18 à 21h devant la mairie	06 31 86 21 54
Poissonnier, J. Kentzinger camion ambulant dans les rues	Tous les mardis matins	06 33 94 26 14
Restaurant - auberge de la Dame-Jouanne	forêt de la Commanderie	0164 28 16 23
Sophy's Cook, traiteur, chef à domicile	41 av. Jacques Louis Dumesnil	06 02 14 64 37
Écuries de Saint Pierre Vente d'équidés	route de Bonnevault	0164 29 29 50

Artisans

Artisan métallier, Léa Mobilier	Le Marais	06 72 52 13 42
Cycles sur mesure, Valmont	8 rue de la Libération	06 32 08 28 51
Electricien, Cédric Lefèvre	Fossés Larry	06 85 59 75 08
Lamy des espaces verts, Léo Lamy	12 rue de Chouard	06 31 78 99 06
Chaux chanvre Sud Seine et Marne		06 99 02 67 02
Maçonnerie générale, couverture Dominique Mayeur	23 hameau de Bonnevault	0164 28 84 37
Multi travaux, eau, chauffage, Franck Aldon	10 rue de l'Église	0164 45 00 45
Peinture, décoration, Art Battant C. Marchebout	8 avenue J-L. Dumesnil	06 31 75 01 71
Plomberie, S. Erdogan	33 rue des Sablons	06 76 28 32 84
Plomberie, M. Tellier	37 chemin des Pardons	0164 28 39 58
Ramonage, O. Da Silva	56 rue des Fossé Larry	07 81 44 85 04
Réparation vélo, Bleau up by FredVal	26 chemin des Pardons	06 04 18 64 82
RC Outdoors, paysagiste - élagage Romain Coquard	chemin du Marais	06 52 74 41 16
Terrassement, location matériel Travaux publics LTP 77	121 route de Nemours	06 08 01 91 40
Travail des métaux - ferronnerie Atelier Samsa, Mathias Salmon	8 rue de la Libération	06 32 08 28 51

Aide aux personnes

Aides et services à domicile, Jean-Pierre Guiot	rue de la Cave Châtenoy	06 62 58 73 89
Ass. maternelle, Julie Ouabdesselam	6 chemin du Marais	06 35 39 74 26
Ass. maternelle, Frédérique Grillet	11D place des Tilleuls	06 74 57 88 98
Etiopathe à domicile, Aubin Salmon	8 chemin de Trémainville	06 75 45 34 69
Orthophoniste, Y. Ben Othman Jusserand	62 rue des Fossés Larry	06 42 66 16 08
Ostéopathe, Cécile Espagnat	8 rue de Chouard	06 38 58 46 81
Sophrologie, Caroline Zagar	23 rue Fossés Bretonnières	06 88 58 55 85
Sophrologie, hypnothérapie, Aurélie Willcox	39 rue des Sablons	07 69 82 02 70

Les professionnels lyricantois

Leurs métiers et coordonnées sont publiés sur le site* larchant.fr.

Transmettez vos noms, adresses et numéros de téléphone à village@larchant.fr pour y figurer et/ou modifier vos informations.

* Rubrique : cadre de vie et services

Autres professions

Agence de communication, Alinéa
12 rue de Paris
www.alineacom.fr

Rédaction et transcription de textes
Cléaweb, Corinne Dal Secco
36 rue des Sablons
0164 29 72 25

Paint ball
121 bis route de Nemours
07 81 71 11 49

Coaching en escalade, Arthur Plaut
12 rue de Paris
www.arthur-plaut.com

**Vertical Nomad - Sylvain Pechoux,
Moniteur Escalade et Canyoning**
3 rue de Paris
06 29 17 51 92

Sculpteur, fondeur, Fabrice Dal'Secco
36 rue des Sablons
0164 29 72 25

Artiste peintre, Michel Frémont
25 avenue Dumesnil
06 83 75 96 69

Charpak International (Y.C.I.)
6 place des Tilleuls
06 84 45 91 94

FÉVRIER

- 7 février, Journée, Taille des pommiers (inscriptions closes) (**ACL, PNR**)
- 7 février, Théâtre : Marie qui n'aimait pas la nuit, 20h, Salle Sablonnière (**LA**)
- 7 février, AG de l'association Slow Fous de Larchant, 17h, Salle Sablonnière (**SFL**)

MARS

- 8 mars, Rando VTT, Hivernale, 7h-15h, Salle Chatenoy (**LA**)
- 14 mars, AG de l'Association Culturelle de Larchant, 14h, Salle Sablonnière (**ACL**) et à 15h30 : Cinéma: «Louis Malle, le révolté», projection suivie d'une discussion avec la réalisatrice du film : Claire Duguet, Salle Sablonnière (**ACL**)
- 15 mars, **Élections municipales**, Salle Cave Chatenoy (**Mairie**)
- 22 mars, **Élections municipales**, Salle Cave Chatenoy (**Mairie**)

AVRIL

- 5 avril, Foire aux plantes, 8h-18h, rues et salle Sablonnière (**LA**)
- 11-12 avril, Écriture : deux jours de stage pour ados et adultes (**LS**)

MAI

- 16 mai, Théâtre, Musique & poésie, 20h, Salle Sablonnière (**LA**)
- 23-24-25 mai, Théâtre : trois jours de stage pour ados à partir de 11 ans (**LS**)

JUIN

- 6 juin, Concours de pétanque, 13h-18h, City Stade (**LA**)
- 13 juin, L'escale - théâtre, Atelier «adultes», Salle Sablonnière (**LS**)
- 14 juin, La sortie au musée - théâtre, Atelier «enfants», Salle Sablonnière (**LS**)
- 14 juin, Enquête chez la baronne - théâtre, Atelier «ados», Salle Sablonnière (**LS**)
- 27 juin, Fête de Larchant Animation, 19h, place des Tilleuls (**LA**)

Pour + d'infos sur leurs animations, contactez...

(ACL) Association Culturelle de Larchant : contact@larchant.com
 (LA) Larchant Animation : larchantanimation@gmail.com
 (LS) La Compagnie Le Sillon : lesillon.theatre@gmail.com
 (SFL) Slow Fous de Larchant : hello@slowfousdelarchant.fr

Mairie

2 place Pasteur, 77760 Larchant

Ouverte du lundi au samedi,
de 10 h à 12 h

Tél. : 0164 28 16 17

www.larchant.fr - village@larchant.fr



Agence postale communale

Ouverte : lundi au vendredi de 9h à 12h

Tél. : 0164 28 97 40



Église

Tél. : 0164 24 30 21

Ouverte : ÉTÉ, 10h à 17h30 - HIVER, 10h à 16h



Cimetière

Du 1^{er} mars au 30 sept. de 8h à 19h

Du 1^{er} oct. au 29 février de 8h à 17h



École élémentaire, Tél. : 0184 74 53 60

Garderie Guercheville, Tél. : 06 45 76 0375

Collège Blanche de Castille

La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0160 74 76 70

Pompiers : La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0160 74 53 00

Gendarmerie : La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0164 24 30 47

Le LYRICANTOIS - BULLETIN MUNICIPAL - FÉVRIER 2026

Siège social: Mairie de Larchant, 2 place Pasteur, 77760 Larchant

Directeur de la publication: Vincent Mével - Secrétariat, mise en page: N. Maumené

© photos: N. Médale - Imprimerie: Vaillot (77)

Nos joies, nos peines en 2025**Ils sont nés...**

Julianne Bougeant, le 25 avril

Esther et Sophie Laurent, le 26 juin

Nolan Snaidero, le 7 juillet

Ils se sont mariés...

Kathleen Cesca et Lutz Horvat, le 10 mai

Christelle Guitard et Cyril Migaud, le 5 juillet

Marie-Christine Méar et Jean-Pascal Schonbachler, le 27 septembre

Ils nous ont quittés...

Hélène Moreau, née Jobert, le 4 avril

Elisabeth Latrèche, née Taous Tammouche, le 30 mai

Lidia Covaliova, née Koubacenko, le 3 juin

Annie Turpin, née Pillet, le 18 juillet

Jeannine Chardon, née Bouchet-Souville, le 1^{er} septembre

Garos Manouguian, le 7 septembre

Jeanne Lecomte, née Bouchet, le 8 septembre

Jean Baruch, le 16 septembre

Signez le Livre d'Or

Vous pouvez signer
le Livre d'Or
à l'intention de
Vincent Mével,
en mairie aux
heures d'ouverture
du lundi au samedi,
de 10h à 12h.

